



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONCOURS PHOTO « BOOKFACE »

La commune de Roquefort-les-Pins organise en concours photo gratuit « bookface », ouvert à toutes et tous, avec 2 catégories :

- Enfant jusqu'à 17 ans
- Adulte à partir de 18 ans

THEME DU CONCOURS

Les photos porteront sur le thème « bookface », il sera laissé libre cours à l'imagination, sans possibilité de réclamation aux résultats.

DURÉE ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert du vendredi 17 janvier au jeudi 17 avril 2025

MODALITÉS DE PARTICIPATION

S'inscrire via le formulaire d'inscription disponible sur le site de la ville, ou disponible en médiathèque de Roquefort-les-Pins.

Chaque participant-e peut présenter une photo au maximum, réalisée sur la période du concours, soit du 17 janvier au 17 avril 2025.

Les photos devront être envoyées :

- Au format JPG
- A l'adresse mail suivante : micro-folie@ville-roquefort-les-pins.fr

L'âge du photographe devra être précisé sur la photo.

Les participant-e-s déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos.



Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication de la commune.

Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés.

La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

JURY DU CONCOURS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury de sélection sera constitué et aura pour mission de sélectionner les photos des participants de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seules pourront connaître les noms des auteurs des clichés, les personnes chargées de réceptionner les œuvres.

Les photographies seront jugées sur deux aspects :

- Pertinence du sujet
- Originalité

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

PRIX ET RECOMPENSES

Tous les participants verront leur production imprimée en grand format et exposée dans le jardin des Décades ou dans le pôle image.

Les trois premiers par catégorie se verront décerner un prix lors du festival des auteurs locaux le samedi 17 mai 2025 à 17h30 au pôle image.

Les gagnants seront informés par téléphone ou par courriel début mai 2025.



INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 die Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les données nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

Bookface ? C'est quoi un bookface ?

Reprenons nos bases d'anglais ! Book, c'est le livre ; face, c'est le visage. Le bookface, c'est donc l'art de réaliser un portrait photographique, en plaçant une couverture de livre devant son visage.

Pour un bookface réussi, il faut jouer au maximum avec le visage représenté sur la couverture, les détails du livre et de l'environnement, ainsi que les couleurs. Dernier point, il faut tenter de respecter les proportions, pour que l'illusion fonctionne au maximum.

Alors, vous venez jouer avec nous, samedi 17 mai 2025 ?